

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 19 MAI 2021

10- Objet : SIGNATURE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

N° Ordre : DE-057-2021

Rapporteur : Pascal BOUTAN, vice-président à la Petite Enfance – Enfance – Jeunesse / Ecole de Musique et de Danse

Nomenclature : 8.2 5 domaines de compétences par thème – aide sociale-autre

L'an deux mille vingt et un, le 19 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Réaup, après convocation du 11 mai 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : -

Fieux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : -

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompley : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : -

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS à M. Lionel LABARTHE

Lavardac : M. Georges BARBARA à Mme Isabelle SALIS

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Marc GELLY, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Edith BUSQUET à M. Frédéric SANCHEZ, Mme Evelyne CASEROTTO à Mme Stéphanie GARBAY, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Nicolas LACOMBE
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (3) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Nérac : M. Patrick GOLFIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Votants : 49

Absents : 11

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

En 2013, le gouvernement a souhaité réformer les modalités de gouvernance de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité et impulser une nouvelle dynamique partenariale.

C'est dans ce contexte que les instances locales, à savoir la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant et le Comité Départemental d'Accompagnement à la parentalité, ont été regroupés pour former les Schémas Départementaux des Services aux Familles.

En 2015, cette démarche s'est vue généralisée à l'ensemble des départements.

En 2016, le Schéma Départemental des Services aux Familles du Lot-et-Garonne a été élaboré et adopté par 11 partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Département, Etat, Education Nationale, Agence Régionale de Santé, Union Départementale des Associations Familiales, Ministère de la Justice, Agglomération d'Agen, Val de Garonne Agglomération et Agglomération du Grand Villeneuvois).

Ce Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) est arrivé à échéance fin 2020.

A l'issue de son évaluation et pour le nouveau SDSF (2021-2025), les partenaires ont fait le choix d'un schéma inscrit dans la continuité du précédent, en restant au plus près des besoins des familles et en mettant tout en œuvre pour apporter plus d'opérationnalité dans les actions mises en œuvre.

L'opérationnalité de ce schéma s'appuiera sur un renforcement des liens entre les échelons départementaux et locaux.

C'est pourquoi l'ensemble des communautés de communes du département, en plus des 3 communautés d'agglomérations déjà signataires du précédent schéma, sont invitées à travailler à l'évolution de la gouvernance du schéma pour plus de territorialisation et à signer, si elles le souhaitent, le SDSF 2021-2025, annexé à la présente délibération.

Considérant la demande de la Caisse d'Allocation Familiale du Lot et Garonne, d'associer l'ensemble des EPCI au Schéma Départemental des Services aux Familles,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'autoriser** le Président à signer le Schéma Départemental des Services aux Familles 2021-2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

